

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

A C T E S

DU

**HUITIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL
DES ORIENTALISTES.**

QUATRIÈME PARTIE.



A C T E S

DU

HUITIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DES ORIENTALISTES,

TENU EN 1889

À STOCKHOLM ET À CHRISTIANIA.

4

QUATRIÈME PARTIE.

SECTIONS III: AFRICAINE; IV: DE L'ASIE CENTRALE
ET DE L'EXTRÊME ORIENT; V: DE LA MALAISIE
ET DE LA POLYNÉSIE.

AVEC TROIS PLANCHES.



LEIDE,
E. J. BRILL.
1892.

- 13187 -



Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

Quelques communications au sujet

du Livre des Merveilles de l'Inde

(كتاب عجائب الهند)

par

P. A. VAN DER LITH.



Quelques communications au sujet du Livre des Merveilles de l'Inde (كتاب عجائب الهند).

Messieurs!

Le Livre des Merveilles de l'Inde ¹⁾, sur lequel je voudrais solliciter votre attention pendant quelques instants, est une publication arabe, contenant des récits de marins et de navigateurs persans et arabes qui ont vécu entre les années 900 et 950 de notre ère. Il va sans dire qu'un livre remontant à une époque si reculée peut nous fournir de précieuses données sur l'ancienne topographie des pays étrangers que ces marins ont visités: c'est à dire l'Inde, l'Indo-Chine, la Chine, la Polynésie, Ceylan et même l'Afrique. En effet, ces données sont nombreuses dans les „Merveilles“; le Glossaire, l'Index géographique et les Excursions ajoutés à la publication du texte en font foi. Mais comme je suis convaincu que le dernier mot n'est pas encore dit à propos de ce livre, je prends la liberté de vous en parler dans ce Congrès *international*, puisqu'il s'agit de questions qui n'intéressent point exclusivement les arabisants, comme s'en ont pu apercevoir ceux qui ont lu les „Merveilles“. Permettez-moi d'abord de vous dire que le livre n'est point assez connu, et qu'il est à regretter que ceux qui étudient la géographie du moyen-âge ne semblent pas s'être assez occupés de cette publication. Cette assertion ne vous paraîtra pas risquée quand vous saurez qu'un savant d'un mérite aussi éminent que le célèbre professeur de Berlin, M. Sachau, en publiant le livre

1) Livre des Merveilles de l'Inde par le capitaine Bozorg, fils de Chahriyâr de Râmhormoz. Texte arabe publié par P. A. van der Lith. Traduction française par L. Marcel Devic, Leide, E. J. Brill, 1883—1886.

d'al-Birouni sur l'Inde semble ne pas avoir consulté le Livre des Merveilles de l'Inde. Ce livre aurait pu pourtant lui donner une explication qu'il a cherchée en vain. Al-Birouni, en parlant des personnes méprisées par les Hindous, fait mention des Hađi, Doma, Cañđala et *Badhatau* ¹⁾. M. Sachau, dans sa traduction et annotations, dit qu'il ignore la valeur de ce dernier mot ²⁾. Or il est bien certain que ces *Badhatau* (بَدَهَتَو) ne sont autres que les gens d'une caste particulière, désignés dans les „Merveilles“ sous le nom de *bahind* ³⁾ (بهند), „qui est le nom qu'on donne aux personnes en dehors de la loi, inhabiles par faiblesse, impuissance ou bassesse de remplir leurs obligations, comme sont les chanteurs, les musiciens et autres gens de tel acabit“. D'après M. Kern il s'agit sans doute du mot sanscrit „bhañđa“, signifiant une personne d'une classe inférieure, paillasse, bouffon. Je constaterai en passant qu'il paraît de nouveau que l'auteur des „Merveilles“ était très bien informé en rendant correctement le son du mot sanscrit qui, dans le texte d'al-Birouni a été pris de travers.

Les „Merveilles“ prouvent en outre que dans le X^me siècle déjà il existait des relations assez fréquentes entre les navigateurs arabes et persans d'un côté et les marins des pays que nous avons cités plus haut et même du Japon. On peut en conclure que les premiers ont pu puiser dans des sources étrangères et rapporter des récits propres à éveiller l'intérêt même des savants non arabisants. Je voudrais par une nouvelle citation démontrer les tentatives de bonne foi et de la véracité de l'auteur des „Merveilles de l'Inde“.

Celui-ci nous raconte ⁴⁾ que le tombeau du prophète Soleimân se trouve dans un temple d'or s'élevant sur une des îles Andamân. Comme ce tombeau, d'après les légendes Musulmanes, est situé dans un lieu inaccessible ⁵⁾, dont elles n'indiquent ni le nom ou la situation, je me suis parfois demandé pourquoi les îles Andamân avaient été choisies pour le scène de cette légende? J'avais émis la conjecture que la réputation

1) P. f4.

2) I, 101. II. 293.

3) P. 117. M. de Goeje partage cette opinion. V. son édition d'Ibn Khordadbeh, Lugd. Bat., E. J. Brill, 1889, p. 52, note 3.

4) P. 134.

5) Merveilles, p. 210.

d'anthropophagie des habitants des îles Andamân avait fait naître chez les navigateurs la croyance qu'on devait chercher ce tombeau dans une de ces îles. Le pseudo- Callisthène raconte déjà ¹⁾ que des indigènes de la côte de l'Inde avaient montré autrefois à Alexandre le Grand une île lointaine, riche en or et contenant le tombeau d'un vieux roi. Quoiqu'il soit très peu probable qu'ils aient voulu viser à une des îles Andamân qu'il est impossible de distinguer de la côte, néanmoins il ne serait pas impossible que le récit des „Merveilles“ se rattachât à cette légende. On peut très-bien admettre que les navigateurs arabes, ayant entendu raconter la légende du tombeau de ce vieux roi, se sont imaginé que ce tombeau devait être celui du roi Soleimân et que dans le cours des années, ces îles, presque inabordable et évitées des marins, se sont, par analogie, identifiées avec le lieu inaccessible où repose le prophète Soleimân.

Une communication que je dois à M. Serrurier m'a procuré à ce sujet de nouvelles données. Dans un ouvrage japonais: Wa-kan-san-sai-dzu-é (1714) l'auteur raconte qu'un sage des temps anciens a été couché après sa mort sur un lit d'or *dans une des îles Andamân*. Il existe donc chez les Japonais une tradition offrant les mêmes traits caractéristiques que le récit des „Merveilles“, toutefois avec cette différence que le sage innommé du récit japonais devient dans le récit arabe le sage par excellence des traditions hébraïques et arabes: le Roi Soleimân.

Ce fait peut être expliqué de différentes manières qui ont chacune leur raison d'être et prouvent également que l'auteur des „Merveilles“ a puisé aux bonnes sources. On peut admettre qu'il ait tenu cette légende du „Tombeau dans une des îles Andamân“ des navigateurs arabes, lesquels, à leur tour, l'auront tenue de bien d'autres marins, même de Japonais, et c'est ainsi que la légende se propageant, sera devenue une tradition parmi les navigateurs arabes. Comme en outre il était de notoriété publique dans le monde musulman que Soleimân était enseveli dans un lieu inaccessible et que les îles Andamân passaient pour inabordable, il est probable que l'auteur lui-même ou bien les marins arabes ont combiné et fondu ces deux histoires, croyant avoir retrouvé Soleimân dans le sage inconnu.

1) III, 17. Ed. Müller, p. 120. ss.

Il est regrettable que nous ne sachons pas pertinemment à quelles sources s'est adressé le narrateur japonais; s'agit-il d'une vieille tradition japonaise? à quelle date la faire remonter? Précède-t-elle la tradition arabe ou est elle d'une date plus récente? C'est ce que nous ignorons. Quoi qu'il en soit, l'incertitude à cet égard n'empêche pas de louer l'auteur des „Merveilles“ sur l'exactitude de ses informations; il ne communiquait que des récits qu'il avait entendus de la bouche des marins, tout en les altérant quelque peu d'après ses propres idées.

Une autre solution pourtant me semble pour le moins aussi plausible que la première. Je serais disposé à admettre qu'au X^{me} siècle les navigateurs musulmans croyaient généralement que le tombeau de Soleimân cherché depuis longtemps, se trouvait dans les îles Andamân; cette croyance était, croyons nous, si universellement admise parmi eux que les marins d'autres nations, et parmi eux les Japonais en relation avec les navigateurs arabes l'avaient aussi adoptée. C'est là probablement qu'il faut chercher la source où l'auteur japonais a puisé. Comme la personne de Soleimân, si sacrée pour les musulmans, n'avait pas d'importance populaire pour les Japonais, on ne peut pas s'étonner que son nom ne soit pas mentionné dans leurs récits. Raison de plus pour nous de conclure que l'auteur des „Merveilles“ n'a rien inventé d'essentiel et qu'il n'a rien fait que de reproduire les récits que lui fournissaient les marins de son époque. Ajoutons encore que le discours intéressant de M. Schnorr von Carolsfeld prononcé ici-même, confirme sous tous les rapports l'assertion de l'auteur des „Merveilles“, à savoir que les îles Andamân étaient autrefois peu fréquentées et presque isolées. Dans le cours de sa communication M. v. Carolsfeld nous a raconté qu'il existe dans ces îles un animal qu'on ne trouve pas en dehors de ces îles — c'est le *palinurus andamensis*; — preuve péremptoire de l'isolement complet des îles Andamân dans ces temps reculés.

A ce propos je rappellerai ici que M. Serrurier a bien voulu me communiquer le renseignement suivant: D'après quelques auteurs japonais, l'oiseau Roc vit à Madagascar. L'identité de cet oiseau légendaire avec l'apyorna (v. Livre des Merveilles, Préface, XIII) est donc parfaitement constatée.

Citons encore une particularité dont fait mention l'auteur des „Merveilles“¹⁾. „Les Indiens“, dit-il, „portaient antrefois leurs cheveux dressés sur la tête comme des mitres et se servaient de sabres droits. A la suite d'une guerre, les vainqueurs dirent aux vaincus; «Nous ne vous épargnerons pas, à moins que vous ne portiez les cheveux baissés devant nos cheveux et les sabres courbés devant nos sabres». Les vaincus durent donc rabattre leur chevelure et recourber leurs sabres... Et cette coutume dure encore parmi ces tribus“. — Il est impossible de déterminer de quelle tribu il est ici question; néanmoins cette particularité, bien que n'ayant donc pas une grande valeur historique offre sans doute un exemple de cette coutume généralement répandu, que les vaincus, en signe de soumission, devaient porter les cheveux rabattus. M. Wilken a traité largement de ce sujet: voici un passage de son article dans la Revue Coloniale internationale²⁾. Il y dit: „Durch den Besitz der Haare ist man fürs Jenseits des Besitzes versichert desjenigen, dem diese Haare entnommen sind: Nichts ist daher natürlicher als dass man, auch selbst als es bereits gebräuchlich geworden Kriegsgefangenen das Leben zu schenken und sie als Sklaven zu benutzen, dieser Ursache halber dabei beharrte, dem Besitz ihrer Haare grossen Werth beizulegen, und daher auch fortfuhr dieselben abzuschneiden. Auf solche Weise muss auch hie und da das Tragen kurzgeschnittener Haare ein Kennzeichen der Sklaverei geworden sein, welches später auf diejenigen ausgedehnt wurde, welche, in Folge anderer Ursachen als Kriegsgefangenschaft, ihre Freiheit verloren hatten“. De telles coutumes ont la vie tenace: de nos jours encore dans quelques îles de la Polynésie (e. a. dans l'île de Serang³⁾) les femmes regardent comme lâches les hommes qui portent les cheveux rasés.

L'usage de couper la tête aux ennemis vaincus (koppen snellen), nous ramène à l'île de Neyân, où, suivant le Livre des Merveilles,⁴⁾, cette coutume était en pleine vigueur. Si,

1) P. 148.

2) 1887. I, 409. (Ueber das Haaropfer.)

3) Riedel, De sluk- en kroesharige rassen tusschen Selebes en Papua, 's Gravenhage, M. Nyhoff, 1886.

4) p. 126.

outre les preuves alléguées ¹⁾ en faveur de l'identité de cette île avec celle de Nias, il en fallait encore d'autres, on pourrait citer une publication du Dr. E. Modigliani, membre correspondant de la Société Géographique italienne. Cet intrépide voyageur a séjourné plus d'une année dans l'île de Nias: les particularités de son séjour qu'il a publiées ²⁾ confirment l'existence des coutumes, dont parlaient déjà les „Merveilles“ sous el-Neyan, coutumes qui l'on trouve encore de nos jours dans l'île de Nias. Il a vu lui même des crânes humains attachés aux poutres des habitations (Dappertutto osservai . . . case presso le quali erano legati ad un palo crani umani in numero di due, tre et perfino sette). Et ailleurs; „In ogni kampun di quelli che ebbi occasione di visitare, accanto alla cosidetta casa di guardia, si trova una piccola tettoia sotto la quale vidi esposti due e perfino venti teste, che furone tagliate ai prigionieri di guerra“.

Les „Merveilles“ mentionnent encore une singularité propre aux indigènes de l'île de Neyân. „Quant à l'or“, disent-ils, „les habitants de cette île le regardent comme sans valeur et n'en font pas plus de cas que nous du cuivre“. Dans mes annotations (p. 246), j'ai reconnu que je ne pouvais guère expliquer cette citation: un examen plus approfondi me porte à émettre l'explication suivante. L'île de Sumatra et les îles environnantes passaient depuis longtemps pour contenir d'abondantes richesses en or. M. Kern a allégué de fortes raisons pour identifier Sumatra dans Suwarna-dwîpa, l'île d'or des Kathâsarit sâgara ³⁾. Et il est évident que pendant quelque temps du moins, les Portugais ont cru à l'abondance aurifère de Nias puisque sur les anciennes cartes portugaises l'île d'or (de ouro) est souvent indiquée, occupant à peu près la situation actuelle de Nias ⁴⁾. Il y eut en 1520 sous le commandement de D. Pacheco une expédition ayant pour but d'aborder dans quelques îles riches

1) Merveilles, p. 245.

2) Bolletino della società geografica italiana. Oct. et Nov. 1886.

3) Java en het goudeiland volgens de oudste berichten, dans „Bijdragen tot de taal- land- en volkenkunde van Ned. Indië“, III, 4, p. 644.

4) P. e. sur la carte du monde (nova totius orbis terrae descriptio) dans le 2d vol. du Begin ende voortgangh der Ver. O. I. Cie, 1646. M. Modigliani m'a affirmé le fait quant aux autres cartes portugaises.

en or et situées au sud-ouest de Sumatra ¹⁾. Cette expédition fut infructueuse puisqu'on ne parvint pas à les trouver. Je ne prétends pas que Nias soit l'île d'or si longtemps cherchée; seulement il me semble certain que pendant quelque temps on a cru que Nias, ou quelque autre île analogue près de Sumatra était aurifère. Les légendes même de Nias en font foi. M. Modigliani m'a communiqué la légende suivante, qu'on lui a racontée à Nias, comme autrefois on l'avait racontée au missionnaire M. Sundermann ²⁾. L'or, selon cette légende, est venu à Nias, apporté par un cerf tout composé de ce métal, mais il n'y resta pas longtemps; — il passa la mer, et se retira dans les cavernes où gît l'or, nommées dans leur langage „Toghi ana'a“.

Cette réputation aurifère peut déjà justifier l'origine du récit des „Merveilles“. M. Modigliani ajoute plus loin: „Aujourd'hui même on peut dire que les habitants de Nias apprécient plus le cuivre que l'or; bien qu'ils n'ignorent pas la valeur de l'or, c'est pourtant le cuivre dont ils importent une plus grande quantité. Une statistique de commerce donne les chiffres suivants:

	1884	1885
Or en poudre fl.	120.	fl. 1410
Fil de cuivre „	1853.	„ 2224

Pour l'année 1853 il est entré à Nias de l'or en poudre pour une valeur de 630 fl., tandis que la quantité du fil de cuivre représentait une valeur de fl. 7440³⁾. A cette communication M. Modigliani ajoute: „Si donc les marchands arabes tenaient aujourd'hui le journal de leurs excursions et s'ils affirmaient que les Niassais apprécient plus le cuivre que l'or parce qu'ils importent une plus grande quantité de cuivre que d'or, personne ne les accuserait d'exagération“.

Après avoir tenu compte des exagérations, inséparables à ce qu'il paraît des récits des navigateurs, on peut donc avoir le droit de soutenir que les récits des „Merveilles“ au sujet de

1) Marsden, *The History of Sumatra*, London, 1784, p. 325; V. v. Linschoten, *Reysgheschrift*, 1595, p. 57.

2) Sundermann, *Die Insel Nias*. *Alg. Missionszeitschrift*, 1884, p. 452.

3) Rosenberg, *Verslag omtrent het eiland Nias dans Verhandelingen van het Bat. Gen. v. K. en W.*, XXX, p. 54.

l'île de Neyân se rapportent très bien à l'île de Nias et que tout nous porte à les accepter comme authentiques.

Ajoutons encore quelques exemples à l'appui de la véracité de notre auteur. Quand il nous parle d'une mer en feu, qui effraie beaucoup les marins ¹⁾, c'est un Espagnol qui les tranquillise en leur disant qu'il s'agit de ce qu'on nomme la phosphorescence de la mer. Il ajoute: „Ce feu s'aperçoit du pays d'Espagne; j'y suis passé une fois“ etc. Or, nous savons tous que la baie de Biscaye offre le phénomène fort ordinaire de la phosphorescence. N'oublions pas de citer les scènes d'enchantement operé sur les crocodiles à Serboza ²⁾, sur la côte orientale de Sumatra. Des scènes analogues se passent encore de nos jours dans beaucoup d'îles de l'archipel indien. M. le missionnaire Bieger raconte ³⁾ qu'on trouve dans le voisinage de Macassar (île de Celebes) des rivières pleines de crocodiles et qu'aucun Européen ose passer avant l'arrivée du dompteur de ces monstres. A Soumba on assure qu'en se frottant les mains du jus des oignons on est sûr de maîtriser ces animaux. Je ne puis préciser si on a essayé à Sumatra d'adoucir ou d'appivoiser les crocodiles par ce moyen; néanmoins cela me paraît bien probable. Depuis un temps reculé on se livre dans ce pays à des conjurations ayant pour but d'enchanter les poissons afin de les prendre plus facilement ⁴⁾.

Nous allons maintenant en venir à une objection faite par un savant très compétent, le Dr. Brandes ⁵⁾ à propos d'une hypothèse émise dans mes annotations du Livre des Merveilles.

1) P. 26.

2) Merveilles, p. 158.

3) Mededeelingen van het Ned. Zendelinggenootschap, XXXIV, 8.

4) Tijdschrift voor Ind. taal- land- en volkenkunde, uitg. door het Bat. Gen. van K. en W., XXIV, 308.

5) Je dois à ce même savant une remarque dont je reconnais volontiers l'exactitude. Par suite d'un malentendu on a assigné sur la carte des „Merveilles“ une position erronée aux pays du Khmer et de Senf. Comme on peut le voir dans l'Index géographique (p. 220, 222), le pays de Khmer occupait à peu près la position du royaume de Cambodge et doit donc être placé à l'occident de la rivière du Mékong, au lieu de la position à l'orient de ce fleuve. De plus, il faut substituer le nom de Senf à celui de Khmer, puisque Tsiampa était située à l'orient du Mékong, près de la côte, et assigner à la mer de Senf une position analogue. Nonobstant une revision soignée de la carte, ces erreurs m'avaient échappé.

Commençons par dire que cette objection n'attaque pas en quoi que ce soit la véracité de l'auteur arabe. Dans le Livre des Merveilles ¹⁾ il est fait mention d'un royaume de l'île de Zâbedj, que l'auteur nomme **مرفاويد**. J'avais proposé de lire **مرفاويد** Mazafâwid, et de trouver ce pays parfaitement identique avec le célèbre royaume de Modjopahit ²⁾. Je me croyais d'autant plus autorisé à émettre cette conjecture, puisque M. Kern avait prouvé, d'une manière concluante à mon avis, — que d'après un document, trouvé à Java même, il y avait déjà en 840 un roi suprême à Modjopahit. Mais M. Brandes est d'avis que l'inscription, déchiffrée par M. Kern, ne prouve pas que la fondation de l'empire de Modjopahit remonte avant le 13^{me} siècle. Dans une note, insérée dans les „Notulen van het Bat. Genootschap van Kunsten en Wetenschappen, Tome XXIV, 1886, fasc. I., p. 45“ il a allégué quelques raisons et mis en doute l'authenticité de l'inscription mentionnée; d'après lui, elle est bien certainement d'une date ancienne, mais pourtant plus récente que l'année 840 et par suite antidatée. De plus, les traditions javanaises, balinaises, ainsi que les écrits chinois sont d'accord pour assigner une date plus récente à la fondation de l'empire de Modjopahit.

Ces observations m'étant parvenues trop tard je n'ai pu les mettre à profit dans mon livre. Et comme M. Brandes ne donnait ses observations que comme des hypothèses, je n'ai pas jugé nécessaire de les soumettre à la discussion dans le Supplément. Mais il m'écrit que des investigations postérieures lui ont donné la certitude que *l'inscription mentionnée* ne peut plus être citée à l'appui de ma conjecture.

Tout en admettant que l'observation de M. Brandes, si elle est fondée, infirme mon hypothèse je ne crois pas encore qu'il faille la rejeter comme erronée. Car rien ne prouve qu'un royau-

1) P. 150.

2) P. 292. J'avais remarqué qu'on trouvait là un exemple de la transition du « javanais en arabe. On a eu la bonté de me faire remarquer que cela était assez connu, et que p. e. le **كاسة**; arabe devient « *un esq* en javanais. Mais ce sont là des exemples du cas contraire qui ne prouvent que le fait, qui m'était parfaitement connu, que le **ك**; arabe exprime le « javanais. Je ne crois donc pas avoir fait une remarque inutile en fixant l'attention sur ce fait.

me de Modjopahit, ou une ville de ce nom, n'ait pas existé antérieurement dans la contrée dont parlent les traditions citées plus haut. En outre, M. Brandes m'a écrit qu'on pourrait même citer quelques arguments, selon lui d'une valeur douteuse, témoignant que la fondation de Modjopahit est antérieure à celle que mentionnent ces traditions.

Je me permettrai de faire intervenir dans le débat M. Kern ¹⁾. Selon lui il n'est pas du tout prouvé que le document cité est falsifié. Voilà ce que ce savant dit à ce sujet :

„Les raisons que M. Brandes a fait valoir contre l'authenticité de la *praçasti* de l'année 862 çaka ont trait à quelques inexactitudes historiques. Admettons que les fautes soient assez graves pour nous persuader que le document est antidaté, s'en suit-il que l'auteur du document fût tout à fait ignorant de l'histoire? Point du tout. Il est impossible, il me semble, que le document ait été fabriqué entre 1275 et 1478. Car quel faussaire, vivant au premier siècle de l'empire (nouveau) de Modjopahit, aurait osé représenter Modjopahit comme existant déjà en 840? Il est impossible aussi que l'inscription ait été faite un peu plus qu'un siècle depuis la fondation de l'empire nouveau, car nous possédons des inscriptions de Modjopahit de 1397, lesquelles nous montrent la langue déjà tenant le milieu entre l'ancien javanais et le javanais moderne. Si donc le document a été fabriqué après date, il a dû être composé avant 1275—1280, — c'est-à-dire avant la fondation du Modjopahit des chroniques javanaises. Mais le prétendu faussaire, n'étant pas un prophète, n'aurait pu pressentir qu'il y aurait un Modjopahit futur. Il ne pouvait connaître l'existence d'un Modjopahit que par l'histoire. Ses connaissances historiques étant incomplètes il s'est peut-être mépris en datant un document de 840 à Modjopahit, mais en tout cas il doit avoir connu une résidence de ce nom avant ou pendant son époque; or ce temps est fixé en tout cas avant 1275. Ajoutons qu'il n'y a rien d'étrange dans la renais-

1) Comme il s'agissait ici d'une question dans laquelle je suis incompetent, j'avais averti M. Kern que je parlerais des „Merveilles“ au Congrès, en le priant de nous donner alors son opinion sur la question traitée par M. Brandes. Il a eu la bonté non seulement de se conformer à ma demande, mais aussi de me remettre le compte-rendu de son discours, qu'on lira plus haut.

sance d'un nom historique à Java; — un exemple éclatant nous en est fourni par le nom de Mataram“.

Je n'ai rien à ajouter à ces remarques si fines de mon savant ami et, malgré les objections de M. Brandes, qui du reste témoignent de son grand savoir, je crois avoir le droit de maintenir mon hypothèse et de donner par là plus de poids à la véracité de l'auteur des „Merveilles de l'Inde“.

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

Table des matières

de la

Quatrième Partie.

III.

Section africaine.

	Pages.
Remarques générales sur le dictionnaire hiéroglyphique ainsi que sur la manière dont à l'état actuel de la science il faut le dresser, par KARL PIEHL	1
Observations sur quelques signes et groupes hiéroglyphiques, par KARL PIEHL	25
Quelques textes égyptiens empruntés à des monuments, conservés au Musée de Stockholm, par KARL PIEHL	43
Quelques mots sur la vie et les œuvres de l'illustre orientaliste suédois J. - D. - Akerblad, par KARL PIEHL	57
Les Variations de la doctrine osirienne depuis l'âge des pyramides jusqu'à l'époque romaine, par FÉLIX ROBIOU	67
Sur quelques inscriptions du temps d'Amenemhâit I ^{er} au Ouady Hammamât, par G. MASPERO	147
De l'articulation des mots égyptiens, à propos de la question d'un alphabet conventionnel de transcription, par OLLIVIER BEAUREGARD.	163
The expedition of Pharaoh Shishak against Palestine, and especially against Jerusalem. By ALEXANDER DEDEKIND	191
Di un' iscrizione inedita del regno di Amenofi I. Nota di ERNESTO SCHIAPARELLI	201
On some early Alphabetic Signs recently discovered in the Fayûm. By AMELIA B. EDWARDS	209

IV.

Section de l'Asie centrale et de l'Extrême Orient.

	Pagea.
Die Streitfrage der chinesischen Philosophen über die menschliche Natur. Von TETSUSIRÓ INOUÉ.	1
The Shui-yang or Watersheep in Chinese accounts from Western Asia and The Agnus Scythicus or Vegetable lamb of the European mediæval travellers. By GUSTAV SCHLEGEL.	17
Le Si-ming, Traité philosophique de Tchang-tze, avec un double commentaire, traduit pour la première fois, par C. DE HARLEZ .	33
The Landtax in China. A description of its origin and development together with the nature and incidences of the present levy. Collected from the most reliable Chinese sources. By I. M. DAAE. .	53
On the Geographical Distribution of the Turki Branch of the Ural-Altai Family of Languages. By ROBERT NEEDHAM CUST. . . .	87
Pidgin-English und sein Verhältniss zu anderen Mischsprachen. Von CHARLES G. LELAND	97

V.

Section de la Malaisie et de la Polynésie.

Quelques communications au sujet du Livre des Merveilles de l'Inde (كتاب عجائب الهند), par P. A. VAN DER LITH.	1
The tale of the Tortoise and the Monkey. By H. KERN.	15
Un chapitre de la grammaire malaise, par ARISTIDE MARRE	21
Un mot sur la langue javanaise, par ARISTIDE MARRE	29
Über die linguistische Stellung der australischen Sprachen. Von HANS SCHNORR VON CAROLSFELD	37

Fautes à corriger.

Section IV.

Page 56, ligne 4: born *lisez* borne
„ 61, „ 6: additional „ additional

78
125